KWZ 870

Hydrohygen forte plus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) 2020/878)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Hydrohygen forte plus

Synonymes CPID 539141

Code du produit KWZ 870

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du

Utilisations déconseillées

mélange

Agent de floculation

Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels. Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise KWZ Industrie AG

Ringstrasse 15 CH-8600 Dübendorf

Telefon +41 44 404 22 88 [8-17h]

Telefax +41 44 404 22 99

Help-desk: info@kwzag.ch / www.kwzag.ch

Hersteller / Fabricant / Produttore:

3M (Schweiz) GmbH

Eggstrasse 93, CH-8803 Rüschlikon

Telefon +41 44 724 90 90 / innovation.ch@mmm.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Date d'émission 25.10.2023

Version 1.1 (Version précédente: 1.0)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au

Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315

Règlement (CE) No. 1272/2008 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.





2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H290: Peut être corrosif pour les métaux.

H315: Provoque une irritation cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P280: Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et un

équipement de protection du visage.

P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux

environnants.

Informations supplémentaires Aucun(e).

Identificateur de produit Eisen(III)-chlorid, No.-CAS 7705-08-0, No.-CE 231-729-4

Emballage Si accessible pour utilisateur privé:

Fermeture de sécurité pour les enfants (EN 862).

Indication de danger détectable au toucher (EN/ISO 11683).

2.3. Autres dangers Provoque de graves brûlures.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

solution aqueuse acide.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Eisen(III)-chlorid	10% - 20%	Acute Tox. 4 H302, Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, Met. Corr. 1 H290	NoCAS: 7705-08-0 NoCE: 231-729-4

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de

décomposition. Consulter un médecin après toute exposition importante.

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever les

vêtements et les chaussures contaminés. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui

guérissent lentement et difficilement.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le

faire. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis

d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque de graves brûlures. Consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction Utiliser un produit chimique sec, du CO2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de

la substance ou du mélange

Le produit lui-même ne brûle pas. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. Porter des vêtements de protection.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les Pour les non-secouristes

yeux. Ne pas inhaler d'aérolsol / de brouillard.

Pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas inhaler d'aérolsol / de

brouillard. En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire portant un

filtre du modèle.

6.2. Précautions pour la protection

de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination (Conteneur en plastique de HDPE). Après le nettoyage, rincer les traces

avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Dans le récipient fermé de moins de 2 ans sur la date de fabrication de conserves. Classe de stockage 8B.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'expositionNe contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément

aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Protection individuelle

Protection respiratoire En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection

respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil

respiratoire avec filtre AB 2 [EN141].

Protection des mains Gants de protection conformes à EN 374. Gants en latex. Temps de percée: > 8 h.

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le

rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection à manches longues. Choisir la protection individuelle suivant

la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Risques thermiques Ne pas chauffer le produit.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Prévenir les fuites et prévenir la pollution du sol / de l'eau provoquée par les fuites.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueLiquide.CouleurBrun. Trouble.OdeurinodorePoint de fusion/ point deNon déterminé.

congélation:

Point d'ébullition ou point initial /

intervalle d'ébullition:

Non déterminé.

Inflammabilité: Non déterminé. Limites inférieure et supérieure Non déterminé.

d'explosion:

Point d'éclair: Température d'auto-inflammation:

Température d'auto-inflammation:
Non déterminé.
PH:
Non applicable.
Viscosité cinématique:
Non déterminé.

(valeur log):

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité et/ou densité relative: 1.2

Densité de vapeur relative: Non déterminé. Caractéristiques des particules: Non applicable.

9.2. Autres informations

9.2.2 Autres caractéristiques de

sécurité

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Voir section 10.3

10.2. Stabilité chimique Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4. Conditions à éviter Chauffé en présence d'air. Ne pas congeler.

10.5. Matières incompatibles Agents réducteurs. Les métaux légers et/ou alcalins. Corrode les métaux communs.

10.6. Produits de décomposition

dangereux

Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Toxicité aiguë

> Eisen(III)-chlorid (CAS 7705-08-0) Oral LD50 Rat = 450 mg/kg (NZ_CCID)

Corrosion/irritation cutanée Provoque une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Risque de lésions oculaires graves. Provoque des brûlures des yeux.

Sensibilisation respiratoire/cutanée Négligeable.

Cancérogénicité Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Toxicité pour la reproduction Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Donnée non disponible.

Danger par aspiration Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.

Expérience chez l'homme Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

11.2. Informations sur les autres dangers

Symptômes liés aux caractéristiques

physiques, chimiques et

toxicologiques

Risque de lésions oculaires graves.

Autres données Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Eisen(III)-chlorid (CAS 7705-08-0)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute

Toxicity Data

LC50 96 h Lepomis macrochirus 20.26 mg/L [semi-static] (EPA) LC50 96 h Pimephales promelas 20.95 - 22.56 mg/L [semi-static] (EPA)

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity EC50 48 h Daphnia magna 27.9 mg/L (IUCLID)

EC50 48 h Daphnia magna 9.6 mg/L [Static] (EPA)

Data

1.1

12.2. Persistance et dégradabilité Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.4. Mobilité dans le sol Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.5. Résultats des évaluations PBT

et vPvB

Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni

bioaccumalable ni toxique (PBT).

12.6. Propriétés perturbant le

système endocrinien

Pas d'information disponible.

12.7. Autres effets néfastes Catégorie de risques pour l'eau (CH): B.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé

Ne pas jeter les résidus dans l'égout. Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Se mettre en contact avec le fabricant. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: Code d'élimination de déchet 06 03 13 . Les résidus sont à traiter comme des déchets dangereux.

Emballages contaminés

Rincer les conteneurs vides avec de l'eau et utiliser l'eau de rinçage pour préparer la solution de travail. Code d'élimination des déchets 15 01 02.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification

UN 2582

14.2. Nom d'expédition des Nations

unies

CHLORURE DE FER III EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport

8

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de

I'OMI

Non applicable.

Polluant marin: Non.

Règlement type des ONU

ADR/RID UN 2582

Nom d'expédition des Nations unies: CHLORURE DE FER III EN SOLUTION.

Classe 8.

Groupe d'emballage III. Etiquettes ADR/RID 8. Code de classement C1.

Numéro d'identification du danger 80.

Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1. Catégorie de transport 3.

Code de restriction en tunnels (E).

IMDG UN 2582.

Nom d'expédition des Nations unies: FERRIC CHLORIDE SOLUTION.

Classe 8.

Groupe d'emballage III. Etiquettes IMDG 8. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1. No EMS F-A, S-B. Polluant marin: Non.

IATA UN 2582.

Nom d'expédition des Nations unies: Ferric chloride solution.

Classe 8.

Groupe d'emballage III. Etiquettes IATA 8.

Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852 (5 L).

Instruction d'emballage (LQ): Y841 (1 L).

Instructions de conditionnement (avion cargo): 856 (60 L).

Navigation fluviale ADN UN 2582.

Nom d'expédition des Nations unies: CHLORURE DE FER III EN SOLUTION.

Classe 8.

Groupe d'emballage III. Etiquettes ADN 8. Code de classement C1. Quantité limitée 5 L. Quantité exceptée E1.

Autres Informations Aucun(e).

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires VOC(CH) = 0%

Eisen(III)-chlorid (CAS 7705-08-0)

Switzerland - Water Protection

Ordinance - Water Polluting Liquids

Classification

EU - REACH (1907/2006) - List of

Registered Substances

Present

B (solution)

15.2. Évaluation de la sécurité

chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision Changements depuis la dernière version: remaniement général.

Signification des abréviations et

acronymes utilisés

CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)

CPID: Chemical Product IDentification / Registre-public-des-produits [CH]

CED: Code du catalogue européen de déchet

MAK: Limites nationales d'exposition professionnelle.

VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)

Les principales références bibliographiques et sources de

données

L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Procédure de classification Méthode de calcul.

Libellés des phrases mentionnées

aux sections 2 et 3

H290: Peut être corrosif pour les métaux.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils relatifs à la formation Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation

appropriées à l'intention des opérateurs.

Autres informations Voir mode d'emploi de produit/etiquette.

Mode d'emploi Conserver hors de la portée des enfants.

Clause de non-responsabilité Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été

établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des

spécifications de qualité.